

Accusé de réception en préfecture
021-212102313-20201116-VD20201116-013-DE
Date de télétransmission : 18/11/2020
Date de réception préfecture : 18/11/2020

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

13

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 16 novembre 2020



MAIRIE DE DIJON

Président : M. François REBSAMEN

Secrétaire : Mme Mélanie BALSON

Membres présents : M. François DESEILLE - Mme Christine MARTIN - M. Pierre PRIBETICH - Mme Sladana ZIVKOVIC - M. Hamid EL HASSOUNI - Mme Claire TOMASELLI - M. Antoine HOAREAU - Mme Nuray AKPINAR-ISTIQAM - M. Franck LEHENOFF - Mme Dominique MARTIN-GENDRE - M. Christophe BERTHIER - Mme Nadjoua BELHADEF - M. Marien LOVICHY - Mme Kildine BATAILLE - M. Benoît BORDAT - Mme Delphine BLAYA - M. Christophe AVENA - Mme Lydie PFANDER-MENY - M. Joël MEKHANTAR - Mme Océane CHARRET-GODARD - Mme Marie-Odile CHOLLET - Mme Laurence FAVIER - M. Denis HAMEAU - M. Jean-Paul DURAND - M. Jean-Patrick MASSON - M. Georges MEZUI - M. Massar N'DIAYE - Mme Françoise TENENBAUM - M. Vincent TESTORI - Mme Stéphanie VACHEROT - M. Jean-François COURGEY - M. Bassir AMIRI - Mme Danielle JUBAN - Mme Catherine DU TERTRE - M. Philippe LEMANCEAU - Mme Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN - M. Jean-Philippe MOREL - M. David HAEGY - Mme Nora EL MESDADI - Mme Ludmila MONTEIRO - Mme Laurence GERBET - M. Emmanuel BICHOT - Mme Céline RENAUD - Mme Caroline JACQUEMARD - M. Bruno DAVID - M. Stéphane CHEVALIER - M. Laurent BOURGUIGNAT - Mme Claire VUILLEMIN - M. Axel SIBERT - Mme Catherine HERVIEU - M. Patrice CHÂTEAU - Mme Stéphanie MODDE - M. Fabien ROBERT - M. Olivier MULLER - M. Henri-Bénigne DE VREGILLE

Membres excusés : Mme Nathalie KOENDERS (pouvoir M. REBSAMEN) - Mme Karine HUON-SAVINA (pouvoir Mme MODDE)

OBJET DE LA DELIBERATION

Bibliothèque municipale - Résidence artistique en bande dessinée - Convention à conclure entre la Ville et France Urbaine

Madame Martin, au nom de la commission de la culture, de l'animation et de l'attractivité, expose :

Madame, Monsieur,

« 2020 : année de la BD – La France aime le 9^{ème} art » est un événement qui, mené par le ministère de la Culture, le Centre national du livre (CNL) et la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image (CIBDI), vise à valoriser la bande dessinée. En raison de la crise sanitaire, le dispositif a été prolongé d'un semestre et sera effectif jusqu'au 30 juin 2021.

Afin de porter cet événement dans les territoires, le ministère de la Culture a sensibilisé les établissements culturels pour que la bande dessinée soit intégrée à leurs programmations respectives. Dans cette optique, l'implication des collectivités territoriales est un enjeu essentiel à la réussite de cette manifestation, entendant s'ancre dans les politiques culturelles portées par les collectivités et enrichir ses orientations.

Dans cette perspective de valorisation des territoires et des politiques culturelles afférentes, l'association France urbaine a lancé un appel à manifestation d'intérêt auprès des collectivités adhérentes afin d'organiser des résidences de dessinateurs de bandes dessinées. Neuf collectivités territoriales adhérentes ont répondu présentes, dont la Ville de Dijon.

La Bibliothèque municipale de Dijon assurera le pilotage opérationnel de cette résidence d'auteur.e de bandes dessinées qui se tiendra au cours du 1er semestre 2021, dont les objectifs sont au nombre de quatre :

- valoriser un.e auteur.e local.e de bande dessinée ;
- faire connaître la bande dessinée comme un art de l'écriture et un art graphique auprès d'un public large avec un focus particulier sur les jeunes ;
- faire découvrir la ville de Dijon sous un angle créatif et valoriser l'acte créateur ;
- mettre en valeur la transition écologique à Dijon via un mode d'expression accessible, populaire et collectif.

L'auteur.e retenu.e sera appelé.e à produire 6 à 8 planches et une couverture, et à réaliser des interventions auprès des publics. Ce travail donnera ensuite lieu à une publication et une exposition. Une restitution aura lieu dans le cadre de Clameur(s), l'événement littéraire de la Ville de Dijon qui se tiendra du 4 au 6 juin 2021.

L'organisation de cet événement repose sur une convention à conclure entre France Urbaine et la ville de Dijon. Ce projet donnera lieu également à un partenariat entre France urbaine et le CNL, contribuant à son financement selon les modalités définies dans le projet de convention ci-jointe.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 - répondre favorablement à l'appel à candidature lancé par France Urbaine afin d'organiser une résidence artistique d'écriture en bandes dessinées à Dijon au cours du 1er semestre 2021 ;
- 2 - approuver le projet de convention à conclure entre la Ville de Dijon et France Urbaine pour l'organisation de cette résidence artistique annexé à ce rapport, et m'autoriser à y apporter le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;
- 3 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ